

## EQUIPEMENT ET MATERIEL RENTREE 2020

Vous allez intégrer l'IUT de Bourges ou bien vous poursuivez votre cursus.

Parmi ces équipements, à votre charge, certains sont obligatoires, d'autres fortement conseillés. Cela est précisé à chaque fois dans ce document.

### ① Equipement sanitaire

#### **OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ETUDIANTS**

Masques jetables ou grand public : tout étudiant sur le site devra porter un masque, sauf sur indication express d'un personnel de l'établissement, selon le lieu fréquenté.

#### **OBLIGATOIRE UNIQUEMENT POUR LES ETUDIANTS EN DUT GMP, GC, MP QLIO et LP EME**

Visière de protection pour les séances de travaux pratiques

### ② Equipement de protection individuel (EPI)

Selon les départements, les EPI sont obligatoires (chaussures de sécurité, blouses, casque, baudrier, etc.)

Une commande groupée pourra vous être proposée au début de l'année selon votre formation.

### ③ Equipement informatique **FORTEMENT CONSEILLÉ**

- Connexion internet : haut débit (4G, ADSL ou fibre)
- Matériel informatique :

#### **Pour les formations : DUT GEA, CS, QLIO, MP et LP Fiscalité, Paye, EAGR, LDP, GPS, EME et DCG, DSCG**

↳ Un ordinateur portable bureautique de moins de 4 ans avec au minimum une carte wifi (une tablette ou un smartphone ne conviennent pas)

#### **Pour les formations : DUT GMP, GC et LP DPI, RCE, MAT**

↳ Un ordinateur portable avec les caractéristiques suivantes

Processeur : minimum processeur de 2,5 GHz (recommandé : processeur de 3 GHz minimum)

Mémoire : minimum 8 Go (recommandé : 16 Go)

Carte graphique : minimum processeur graphique de 1 Go (recommandé : processeur graphique de 4 Go)

Disque dur : minimum 256 Go (recommandé : minimum 256 Go de type SSD)

Système d'exploitation 64 bits

Réseau : minimum carte wifi

#### **Pour la formation : LP Robotique**

↳ Les étudiants admis et inscrits feront l'objet d'un mail spécifique concernant le matériel informatique

- Responsabilité et sécurité :

L'étudiant est responsable du bon fonctionnement et de la sécurité de son matériel personnel

Le Service Informatique, Réseaux et Systèmes d'Impression de l'établissement n'est pas habilité et n'assurera pas le support (maintenance, configuration, etc.) des ordinateurs personnels.

Un recensement des étudiants ayant des difficultés de connexion ou de matériel sera réalisé à la rentrée.